Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260511-202611MAI08-DE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**
DEPARTEMENT
**du FINISTERE**

# DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN

## SÉANCE DU 11 MAI 2026

| Conseillers en exercice | Conseillers présents ou représentés |
|---|---|
| 15 | 14 |

| Date de la convocation |
|---|
| 4 mai 2026 |
| **Date d'affichage** |
| 4 mai 2026 |

Le 11 mai 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 mai 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint-au-Maire ;
Madame PLOUHINEC Émilie, Adjointe-au-Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint-au-Maire ;
Madame FILY Marguerite, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Monsieur LIGAVANT André, Conseiller Municipal ;
Madame KERLOC'H Marie-Christine, Conseillère Municipale ;
Madame BOURDON Florence, Conseillère Municipale ;
Monsieur CLAQUIN Mickaël, Conseiller Municipal ;
Madame TRIPET Julie, Conseillère Municipale ;
Madame DUVINAGE Margot, Conseillère Municipale ;
Madame SERGENT Élodie, Conseillère Municipale ;
Monsieur KERNINON Alexandre, Conseiller Municipal.

**Absent excusé :**

Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal.

**Assistait également à la séance :**

Monsieur GUEGUEN Gildas, chargé d'opérations communales.

**Secrétaire de séance :**

Madame SERGENT Élodie a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260511-202611MAI08-DE

## 8 – DÉSIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Suite aux élections communales et communautaires de Mars dernier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Cap-Sizun a été renouvelé.

Par délibération du 30 avril 2026, le conseil communautaires a institué, pour la durée du présent mandat, des commissions thématiques permanentes. Les membres titulaires de certaines commissions doivent être désignés au sein des conseils municipaux (ceux-ci pouvant être des élus communautaires). Chaque commune a un représentant maximum par commission (hors président et vice-président en charge de la thématique).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Désigne** un représentant pour les commissions ci-dessous :

**Commission « Nature et cycle de l'eau » :** gestion espaces naturels reconnus d'intérêt communautaire, Natura 2000, Entretien des sentiers de randonnée, Grand site de France, Cycle de l'eau

Représentant de Beuzec-Cap-Sizun : Marie-Christine KERLOC'H

**Commission « Attractivité » :** Alimentation, Actions de développement économique, Actions de développement touristique et Activités physiques de pleine nature, Pêche, Agriculture

Représentant de Beuzec-Cap-Sizun : Émilie PLOUHINEC

**Commission « Déchets et PCAET (Pan Climat Air Énergie Territorial) » :** Actions de sobriété et transition énergétique, Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Représentant de Beuzec-Cap-Sizun : Mickaël CLAQUIN

**Commission « Services à la population » :** Culture et Patrimoine, Contrat Local de Santé, Petite enfance, enfance jeunesse et vie associative, Espace France services, Aires d'accueil des gens du voyage

Représentant de Beuzec-Cap-Sizun : Émilie PLOUHINEC

**Commission « Aménagement » :** Aménagement, Habitat, Mobilités, Urbanisme, Très Haut Débit, Projets intercommunaux

Représentant de Beuzec-Cap-Sizun : Jean-Pierre LE BRAS

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 11 mai 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.